

## Editorial

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

Ce mois de novembre est un mois d'incertitudes.

- Incertitude concernant les rappels de vaccination : Le Président de la République a annoncé la nécessité d'un rappel pour tous les plus de 65 ans pour pérenniser leur pass sanitaire au-delà du 15 décembre prochain. Les modalités d'applications sont inconnues et semblent pour le moins complexes (situations individuelles des personnes, délai d'application, validité du pass entre l'éligibilité au rappel (6 mois) et la date d'injection réelle...).

- Incertitude concernant l'évolution de la situation sanitaire : l'augmentation du taux d'incidence à plus de 175 chez les 20/40ans, majorée dans l'agglomération mulhousienne est particulièrement inquiétante. Il faudra sans doute s'attendre à une reprise d'activité COVID importante dans les prochaines semaines.

- Incertitude sur la capacité de vaccination dans notre territoire : les centres de vaccination ont fortement réduit la voilure alors même que le boom des demandes de rappel débute actuellement. Les vaccins actuellement disponibles (Moderna en flacon de 22 doses ou Pfizer en flacons de 7 doses à diluer) ne sont pas du tout adaptés à une vaccination fluide en soins de ville. Comment basculer vers une vaccination efficace en médecine libérale sans les moyens adaptés ?

- Incertitude sur l'avenir du Vacci'Mouv. Il poursuivra son activité ce mois de novembre mais à ce jour nous ne connaissons pas les décisions de nos tutelles concernant son éventuelle prolongation au mois de décembre.

Une certitude néanmoins, la CPTS Mulhouse Agglo continue ses actions en faveur de la santé libérale de l'agglomération Mulhousienne.

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI  
Président

## Les actualités territoriales



Photo : Nadia Chatelain

### Le centre de vaccination mobile Vacci'Mouv

Le centre de vaccination mobile **Vacci'Mouv** poursuit sa tournée de vaccination gratuite et sans rendez-vous en novembre. Premières, deuxièmes et troisièmes doses des vaccins anti Covid y sont réalisées.

En novembre, le centre de vaccination mobile est présent dans 20 des 39 communes de l'agglomération mulhousienne afin d'offrir à la population la possibilité de réaliser leur rappel vaccinal à 6 mois proche de chez eux. Le **Vacci'Mouv** sera ainsi présent très prochainement dans les communes de Baldersheim, Battenheim, Berwiller, Bollwiller, Chalampé, Eschentzwiller, Feldkirch, Habsheim, Kingsheim, Lutterbach, Morschwiller-le-bas, Niffer, Pulversheim, Richwiller, Riedisheim, Sausheim, Steinbrunn-le-bas, Wittenheim et Zimmersheim.

Vous trouverez sur ce lien [la tournée du Vacci'Mouv](#).

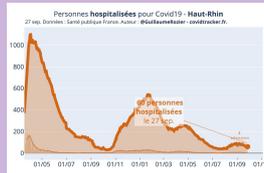
En novembre, un concours de photos et d'anecdotes est organisé afin de conserver des souvenirs de cette belle aventure. La photo ci-dessus est une des photos transmises.

## COVID-19, point de situation dans le Haut-Rhin



### Cas positifs

Données: [covidtracker.fr](#)



### Cas hospitalisés

Données: [covidtracker.fr](#)



### Cas en réanimation

Données: [covidtracker.fr](#)

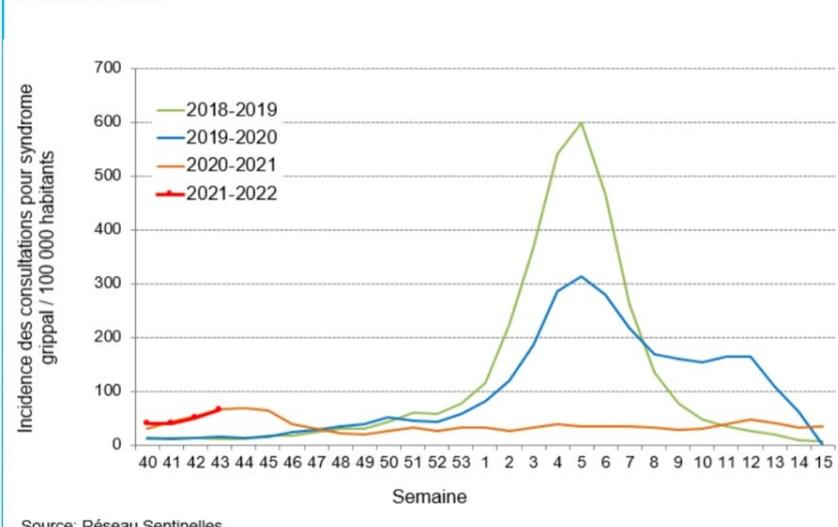
**Fig.3-Proportion des passages aux urgences\* (OSCOUR®) et des actes médicaux SOS Médecins pour bronchiolite parmi les passages ou les actes médicaux toutes causes codées chez les enfants de moins de 2 ans, France métropolitaine, semaines 35/2019 à 43/2021**



## Epidémie de bronchiolite

Selon le [bulletin hebdomadaire Bronchiolite de Santé publique France](#), poursuite de l'augmentation forte des indicateurs de surveillance de la bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans. 12 régions de France (dont le Grand-Est) sont en phase épidémique.

**Figure 1: Taux de consultations pour syndrome grippal pour 100 000 habitants en métropole des saisons 2017-18 à 2021-22**



Source: Réseau Sentinelles

## Epidémie de grippe

Selon le [bulletin hebdomadaire Grippe de Santé publique France](#), les indicateurs "syndromes grippaux" sont au niveau de base. Mais détection de cas sporadiques de grippe confirmée depuis début septembre.

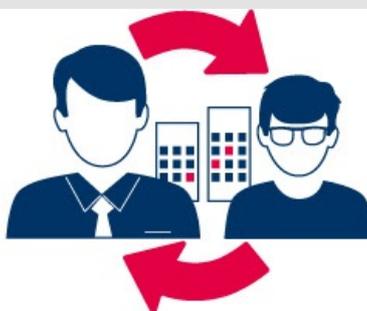
## Les dossiers



### Accueil des internes en stage ambulatoire dans l'agglomération Mulhousienne

La CPTS Mulhouse agglomération et la mairie de Mulhouse ont organisé ce lundi 8 novembre l'accueil des internes en stage ambulatoire auprès de maîtres de stage de l'agglomération Mulhousienne. 15 des 41 internes ont répondu présents et ont été chaleureusement accueillis par l'équipe de la CPTS (Dr TRYNISZEWSKI, Dr RESSEL et Dr CHAMPENIER) et Michèle LUTZ, maire de Mulhouse. Après l'accueil officiel, un buffet a permis de faire connaissance tout en se restaurant. Chaque interne est reparti avec une pochette de présentation de la CPTS et notamment son dispositif de mentorat ainsi que le sac d'accueil de la ville de Mulhouse.

Cet accueil sera reconduit lors des prochains semestres. Nous remercions les maîtres de stage qui ont transmis l'invitation et ont autorisé leur interne à participer à ce temps de convivialité.



### Devenir maître de stage

Dans le cadre des actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé, un objectif de promotion de la maîtrise de stage a été fixé à la CPTS Mulhouse agglomération. Il s'agit d'augmenter le nombre de médecins maîtres de stage formés sur l'agglomération mulhousienne en 2021. Début 2021, 29 médecins généralistes de l'agglomération Mulhousienne étaient maîtres de stage des Universités. Nous cherchons des médecins motivés pour accueillir des internes en stage et rejoindre les 29 maîtres de stage déjà formés.

#### Que peut vous apporter le fait d'être maître de stage ?

- Transmettre vos connaissances et le savoir-faire du métier, le plaisir d'enseigner

- Offrir aux jeunes générations un lieu de formation, leur donner envie d'exercer en ambulatoire.
- Faire découvrir la diversité et la richesse de la spécialité de médecine générale dans la vraie vie d'un médecin généraliste avec tous les aspects du métier : la relation avec le patient, qui n'est évidemment pas la même qu'un patient du CHU, la diversité de la prise en charge, sans oublier l'apprentissage des charges administratives.
- L'accueil de jeunes étudiants permet une revalorisation de notre pratique et une remise à niveau de nos connaissances.

#### Comment devenir maître de stage ?

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site [du Département de médecine générale de Strasbourg](#) et celui du [Collège Régional des Généralistes Enseignants d'Alsace](#).

Vous pouvez aussi contacter la CPTS : [contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr) qui pourra répondre à vos questions et vous mettre en relation avec un des membres de la CPTS déjà maître de stage.



Integrated Care for Older People

#### Choix par la CPTS d'ICOPE : outil de suivi pour le maintien des capacités fonctionnelles

L'un des groupes de travail de la commission "Perte d'autonomie" a pour objectif de proposer un diagnostic territorial de la perte d'autonomie sur le territoire de l'agglomération mulhousienne. Pour ce faire, il lui est nécessaire de disposer d'un outil de repérage de la perte d'autonomie qui puisse être partagé entre tous les professionnels de santé intervenant sur le territoire.

Suite à la présentation du Pr Yves Rolland du CHU de Toulouse, le groupe a été très impressionné par la pertinence et la facilité d'utilisation de l'outil ICOPE, outil validé par l'Organisation Mondiale de la Santé.

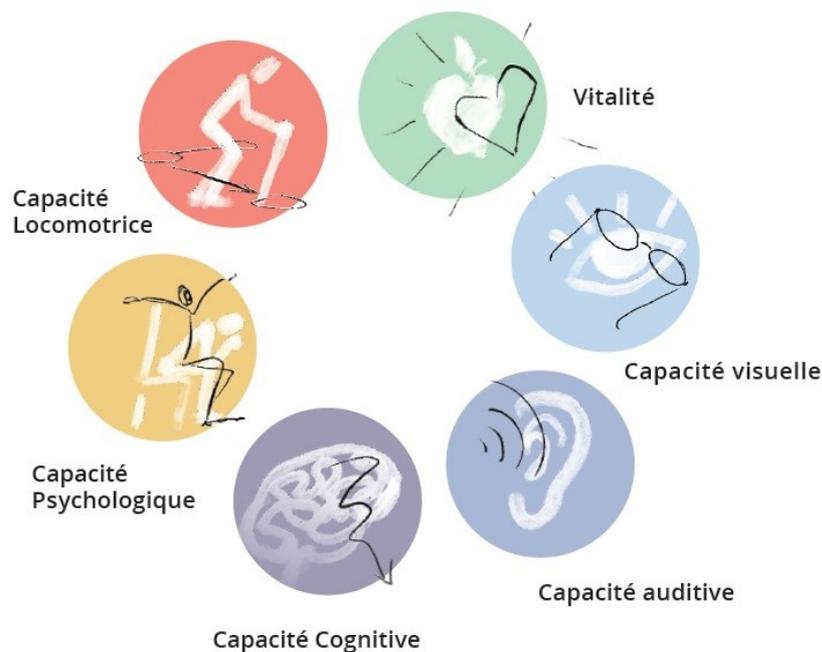
L'OMS a identifié 5 capacités intrinsèques et fonctionnelles qu'elle considère comme essentielles pour détecter la perte d'autonomie.

Ces capacités intrinsèques sont :

- la capacité locomotrice
- la vitalité
- les capacités visuelles et auditives
- la capacité cognitive
- et la capacité psychologique

Ces capacités diminuent avec l'âge en raison du processus de vieillissement, ainsi que des maladies sous-jacentes. Cette tendance typique peut être divisée en trois périodes : une période de capacités relativement élevées et stables, une période de déclin des capacités et une période de perte considérable de capacités, caractérisée par une dépendance aux soins.

## DOMAINES CLÉS DES CAPACITÉS INTRINSÈQUES



Pour mesurer ces capacités intrinsèques et dans le but de détecter précocement le déclin des capacités chez les personnes de plus de 60 ans, l'OMS a mis en place cet outil ICOPE. Il consiste en un test disponible dans l'application "ICOPE Monitor" gratuite et facile à installer sur son smartphone ou son ordinateur. Le test prend environ 8 minutes et peut être réalisé par un professionnel de santé, un proche de la personne concernée ou la personne concernée elle-même. Si le résultat du test est normal, il est proposé de réaliser une réévaluation tous les 4 à 6 mois. Si le diagnostic détecte une perte de fonction, l'étape suivante consiste à l'évaluer plus précisément afin de composer un plan de soin avec les professionnels de santé du secteur.

En France, la base de données de cet outil est gérée par le gérontopole du CHU de Toulouse.

La Commission "Perte d'autonomie" de la CPTS souhaite proposer l'utilisation de cet outil à tous les professionnels de santé de l'agglomération Mulhousienne et au grand public.

Pour cela, un projet de déploiement va être proposé en 2022 avec une demande de financement au titre de la feuille de route télémédecine (aide au déploiement auprès des professionnels de santé) et l'appel à projets 2022 de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Collectivité Européenne d'Alsace au bénéfice des seniors alsaciens et des proches aidants (sensibilisation des seniors et utilisation de l'outil).

Pour plus d'information : [l'outil ICOPE sur le site de l'OMS](#)

Si ce projet vous intéresse, que vous souhaitez participer au déploiement, que vous avez des questions,... n'hésitez pas à nous écrire :

**Dr Jean SENGLER**, responsable de la commission Perte d'autonomie de la CPTS : [jean.sengler@alister-autonomie.fr](mailto:jean.sengler@alister-autonomie.fr)

**Dr Rachel CHAMPENIER**, coordinatrice CPTS, [coordinatrice@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:coordinatrice@cpts-mulhouse-agglo.fr)



## Devenir mentor / Etre mentoré(e)

La commission "Communication - soutien aux professionnels de santé" vous propose de devenir mentor / être mentoré(e).

Le programme mentorat de la CPTS Mulhouse Agglomération vise à mettre en relation un professionnel de santé souhaitant s'installer en libéral dans l'agglomération Mulhousienne, ou installé depuis moins de 1 an (le ou la mentoré(e)), avec un professionnel de santé en activité (le mentor) ayant une expérience significative et désireux de partager son expérience et sa connaissance du monde professionnel.

**Vous êtes professionnel de santé libéral en activité** depuis au moins 3 ans et seriez intéressé pour accompagner un collègue qui souhaite s'installer ou nouvellement installé en libéral : n'hésitez pas à nous signaler votre disponibilité.

Vous êtes ou connaissez **un professionnel de santé ayant pour projet de s'installer en libéral dans l'agglomération mulhousienne**. Vous souhaitez être accompagné par un mentor : contactez-nous !

Vous trouverez [sur le site de la CPTS](#) plus d'information sur ce programme, un formulaire d'inscription et une plaquette explicative à diffuser largement autour de vous.

Pour plus d'information, contactez :

**Ludovic BRAYE**, responsable de la commission Communication-Soutien aux professionnels de santé, [aekstras@yahoo.fr](mailto:aekstras@yahoo.fr)

**Dr Rachel CHAMPENIER**, coordinatrice CPTS, [coordinatrice@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:coordinatrice@cpts-mulhouse-agglo.fr)



**La téléconsultation :**  
réaliser une consultation médicale via un système de visioconférence



**La télé-expertise :**  
solliciter à distance un spécialiste pour un avis ou un diagnostic médical



**La télésurveillance :**  
assurer un suivi préventif, post-thérapeutique ou la surveillance d'un patient



**La téléassistance :**  
permettre à un médecin d'assister un confrère à distance pour la réalisation d'un acte médical

## Feuille de route télémédecine : les projets soutenus par la CPTS

Sept projets de télémédecine de l'agglomération mulhousienne soutenus par la CPTS vont faire l'objet d'un dossier de demande de financement dans le cadre de la [feuille de route régionale télémédecine](#). L'équipe projet régionale responsable de cet appel à projet (Région et Agence Régionale de Santé Grand Est/Assurance maladie/Pulsy) a constaté intérêt des projets proposés.

### 1- Suivi des plaies chroniques à domicile

### 2- Programme ICOPE à destination de patients âgées

3- Télémédecine en faveur des personnes en situation de handicap, projet porté par Handicap Services Alister. **La téléconsultation dans les habitats inclusifs Handicap Services Alister** en constitue la première étape.

4- **Téléexpertise dans le domaine de la santé mentale** en réunion pluridisciplinaire (Solliciter un psychiatre pour avis, réunion de synthèse pour échanger sur le cas d'un patient avec l'ensemble des intervenants)

5- **Projet ECG en santé mentale** avec interprétation par cardiologue (téléexpertise)

6- **Téléconsultation à l'EHPAD du Quatelbach**. L'idée est d'initier cette démarche sur l'EHPAD du Quatelbach puis de l'étendre aux autres EHPAD intéressés (partage d'expérience)

7- Demande de **téléexpertise pour les centres de soins non programmés**. L'objectif serait de pouvoir proposer de la téléexpertise en imagerie, cardiologie et orthopédie.

Les responsables de ces projets vont être contacté par la CPTS et la société de conseil (Omedys/télémedical Solution) désignée par l'ARS Grand Est pour aider à la constitution des dossiers de demande de financement de la feuille de route télémédecine avant la fin de l'année 2021.

## La CPTS vous transfère



### Centre de diagnostic rapide du cancer du poumon au GHRMSA

En cas de suspicion de cancer du poumon, il vous est possible d'orienter vos patients vers le centre de diagnostic rapide du GHRMSA (hôpital Emile Muller). Découvrez [en cliquant ici](#) comment recourir à cette solution proposant une prise en charge dans la semaine avec un bilan diagnostic complet.



### Activité physique pour les patients atteints de rhumatismes inflammatoires chroniques

Le service de rhumatologie du GHRMSA a mis en place en 2020 un programme de reprise d'activité physique pour les patients atteints de rhumatisme inflammatoire chronique, en partenariat avec les Hôpitaux Civils de Colmar et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. [Plus d'information ici](#) ou en contactant le service de rhumatologie du



## **Vous êtes un professionnel bloqué dans le parcours d'une personne âgée ?**

Les Instances Locales de Coordination Autonomie réunissent 3 fois par mois la MAIA, la PRAG, le Service Solidarité Sénior de la CEA et un médecin gériatre du GHRMSA pour apporter des réponses à des problématiques dans les parcours des personnes âgées. Pour soumettre votre situation, il vous suffit de la saisir [via le formulaire en ligne](#). Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Marie Colin, chargée de projets MAIA : [marie.colin@alsace.eu](mailto:marie.colin@alsace.eu) ou 06 43 20 13 99

## **L'agenda du mois**

- **08 novembre à 12h00** - locaux CPTS Mulhouse - Pot d'accueil pour les internes
- **09 novembre à 14h00** - en visio : point sur le projet de recensement des actions de prévention de l'agglomération mulhousienne avec le cabinet de conseil Hippocrate Développement
- **15 novembre à 14h00** - locaux CPTS Mulhouse - Rencontre avec l'ARS et la CPAM pour le projet de prise en charge de bilan neuro-psychologiques en pédopsychiatrie et l'ouverture d'une consultation non programmée de spécialiste à la maison médicale de garde de Mulhouse.
- **16 novembre à 16h30** - visioconférence - Parcours covid longs avec l'ARS
- **22 novembre à 10h30** - visioconférence - Présentation appel à projet conférence des financeurs avec les territoires de la Région de Colmar, de l'Agglomération de Mulhouse et du Sud Alsace
- **Fin novembre 2021** (date à fixer) : réunion de la commission Prévention

Pour tout renseignement, contact : [secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr)

**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Mulhouse Agglo**  
 Business Campus - Entrée A - Bureau 1.11  
 15 rue des Frères Lumière  
 68200 MULHOUSE  
 Secrétariat (08h45 - 11h45 / 13h15 - 17h15) : 09 52 92 22 39  
[contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)  
[www.cpts-mulhouse-agglo.fr](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)



**Adhérez à la CPTS**

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
 Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)